



## Article 1 – Objet

Les Conditions Générales de Vente décrites ci-après détaillent les droits et obligations de l'entreprise Conseil Informatique Nord Pévèle et de ses clients dans le cadre de la vente de produits informatiques et de prestations de service.

Toute prestation accomplie par l'entreprise implique l'adhésion sans réserve de l'acheteur aux présentes conditions générales de vente.

Les présentes conditions visent à définir les modalités dans lesquelles nous accomplirons nos prestations suite à la demande expresse du client. Les présentes conditions générales pourront être complétées, si besoin est, par des conditions particulières, qui dans ce cas seront annexées.

## Article 2 – Nature des prestations

Conseil Informatique Nord Pévèle propose à ses clients des prestations dans le domaine de l'informatique, à domicile, sur site ou à distance.

Nous assurons les prestations suivantes :

- dépannage informatique ;
- assistance informatique ;
- installation de matériels, périphériques et logiciels ;
- télémaintenance (assistance à distance).

Cette liste n'est pas exhaustive et nous nous réservons le droit, d'ajouter, de supprimer ou de modifier tout service, si nous le jugeons nécessaire. Le client en sera informé si cela a un impact sur lui.

La date et le lieu d'exécution des prestations sont fixés au préalable entre Conseil Informatique Nord Pévèle et le client.

## Article 3 – Engagement

Conseil Informatique Nord Pévèle engage son savoir-faire et son professionnalisme à la bonne réalisation des missions qui lui sont confiées, ainsi qu'à respecter les délais convenus avec le client. Sa responsabilité est limitée à une obligation de moyens notamment dans la récupération de données.

De ce fait, l'entreprise ne saurait être tenue responsable de contretemps résultant de mauvaises manipulations de la part du client.

## Article 4 – Devis

Le devis est gratuit, valable trente jours calendaires à compter de la date d'émission. Il fixe le lieu, la date, les modalités et le prix de la prestation à réaliser.

Sa validation prendra effet après la signature et le versement d'un acompte de 30 % de la somme totale hors taxes.

Le délai de rétractation légal de quatorze jours prend effet dès la signature de ce dernier.

## Article 5 – Tarifs applicables

Les marchandises sont facturées au tarif en vigueur au jour de la passation de la commande. Les prix sont libellés en euros hors taxes et ne sont pas soumis à la TVA, conformément à l'article 293B du Code Général des Impôts. L'entreprise Conseil Informatique Nord Pévèle se réserve le droit de modifier ses tarifs à tout moment. Toutefois, elle s'engage à facturer les marchandises commandées aux prix indiqués lors de la signature du devis.

## Article 6 – Paiement

Sauf conditions particulières, le solde restant dû est payable à la date d'exécution de la prestation en espèces, par carte bancaire ou par virement.

En cas de retard de paiement, Conseil Informatique Nord Pévèle pourra suspendre toutes les commandes en cours. Toute somme non payée à l'échéance figurant sur la facture entraîne de plein droit l'application de pénalités d'un montant égal à une fois et demie l'intérêt légal. Ces pénalités sont calculées sur le montant hors taxes de la somme restant due, et courent à compter de la date d'échéance du prix sans qu'aucune mise en demeure préalable ne soit nécessaire.

## Article 7 – Majorations et frais supplémentaires

Tout dépassement de délai dû à des modifications demandées par le client en dehors de la prestation prévue sur le devis entraînera une facturation complémentaire à la charge du client, au tarif horaire pratiqué à la date d'exécution de la prestation.

## Article 8 – Limites d'intervention

Nous nous réservons le droit de refuser et/ou cesser l'exécution de toute prestation convenue si :

- nous jugeons que les conditions de travail risquent de mettre en danger notre sécurité ou celle d'autrui,
- la demande du client n'est pas légale ou conforme à la législation en vigueur.

Cette liste n'est pas exhaustive. Dans le cas d'un refus d'intervention ou d'une cessation de la prestation de notre part, aucuns dommages et intérêts ne pourront être réclamés par le client ; seules les sommes déjà versées au titre de paiement seront dues.

## Article 9 – Obligations du client

Le client s'engage à mettre à disposition de Conseil Informatique Nord Pévèle tous les moyens nécessaires pour la réalisation des prestations définies dans le délai convenu.

En outre, le client s'engage à régler le prix de la prestation suite à son exécution dans les conditions prévues à l'article 6 des présentes Conditions Générales de Vente.

## Article 10 – Réserve de propriété

En application de la loi du 12 mai 1980, le transfert de propriété des marchandises livrées au client n'interviendra qu'après paiement intégral de celles-ci.

## Article 11 – Prise en charge du matériel destiné à l'atelier

Dans le cas où Conseil Informatique Nord Pévèle serait amené à prendre en charge le ou les matériel(s) du client pour effectuer des opérations sur site, un état des lieux du matériel sous forme de photos et/ou vidéos sera effectué, en présence du client.

## Article 12 – Cas de force majeure et états d'urgence

La survenance d'un cas de force majeure a pour effet de suspendre l'exécution des obligations contractuelles de Conseil Informatique Nord Pévèle.

Est un cas de force majeure, tout événement indépendant de la volonté de Conseil Informatique Nord Pévèle.

Constituent notamment des cas de force majeure, les grèves totales ou partielles entravant la bonne marche de Conseil Informatique Nord Pévèle ou de l'un de ses fournisseurs, de ses transporteurs ainsi que l'interruption de la fourniture d'énergie ou de la connexion Internet. Cette liste est non exhaustive.

Cela s'applique également dans le cadre des états d'urgence (comme l'état d'urgence sanitaire de la covid19).

Dans de telles circonstances, Conseil Informatique Nord Pévèle préviendra le client dans les vingt-quatre heures suivant la date de survenance des événements, ce qui aura pour conséquence la suspension des effets de la clause contractuelle ou la prolongation du délai de résiliation.

Si l'empêchement venait à être définitif, le contrat conclu par Conseil Informatique Nord Pévèle et le client est résolu de plein droit et les parties sont libérées de leurs obligations dans les conditions prévues aux articles 1351 et 1351-1 du Code Civil.

## Article 13 – Délais de livraison

Le délai de livraison indiqué lors de l'enregistrement de la commande n'est donné qu'à titre indicatif. Il ne pourra donner lieu à aucuns dommages et intérêts, ni à l'annulation de la commande.

## Article 14 – Garanties

Les prestations que nous fournissons sont couvertes par une garantie d'un mois à compter du jour figurant sur la facture dans la mesure où le client n'apporte aucune modification. Cette garantie conventionnelle ne se substitue pas aux garanties légales.

Quant aux matériels, ils sont couverts par la garantie du fabricant.

Sont exclus des garanties tous problèmes liés au système d'exploitation, aux virus et/ou à des logiciels tiers.

## Article 15 – Confidentialité

Les parties s'engagent réciproquement à une obligation générale de confidentialité portant sur toute information orale ou écrite, quelle qu'elle soit et quel qu'en soit le support, échangée dans le cadre de la prestation, pour une durée illimitée.

En conformité avec le règlement 2016/679 du Parlement Européen, dit Règlement Général pour la Protection des Données (RGPD) et la loi 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, les données à caractère personnel recueillies sur le site de l'entreprise sont exclusivement à usage interne de l'entreprise.

Les informations personnelles collectées par Conseil Informatique Nord Pévèle via le devis sont enregistrées dans son fichier de clients et principalement utilisées pour la bonne gestion des relations avec le client et le traitement des factures. Il en est de même pour les données collectées par les pages du site Internet et les formulaires de contact.

Les données sont conservées pendant toute la durée de la relation établie, et jusqu'à trois ans après au maximum, selon la nature de la relation concernée sauf si une durée de conservation plus longue est autorisée ou imposée par une disposition légale ou réglementaire ou si le client a exercé, dans les conditions prévues ci-après, l'un des droits qui lui sont reconnus par la législation.

L'accès aux données personnelles est strictement limité à Geoffrey INGELAERE, habilité à les traiter en raison de sa fonction. Les données ainsi collectées ne seront ni cédées, ni échangées ou louées.

Néanmoins, ces données pourront être données, sans consentement préalable du client, uniquement pour un motif légitime (obligation légale, lutte contre la fraude ou l'abus, exercice des droits de la défense, etc.).

Conformément aux textes susvisés, vous disposez d'un droit d'opposition, d'accès, de rectification, de suppression, de limitation ou de portabilité portant sur les données vous concernant. Ces droits peuvent être exercés en vous adressant à Geoffrey INGELAERE, en précisant dans l'objet du courrier « Droit des personnes » et en joignant la copie de votre justificatif d'identité :

- soit directement sur le site (formulaire de contact) ;
- soit par courriel : [contact@conseil-informatique-nord-pevele.fr](mailto:contact@conseil-informatique-nord-pevele.fr) ;
- soit par courrier : 817 route nationale, 59830 BACHY ;

Pour plus d'informations sur vos droits, consultez le site [www.cnil.fr](http://www.cnil.fr). Si vous estimez, après nous avoir contacté, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

## Article 16 – Référencement

Le client accepte que Conseil Informatique Nord Pévèle puisse faire figurer parmi ses références les prestations réalisées.

## Article 17 – Propriété intellectuelle

Le client garantit que l'exécution de la prestation ne sera pas constitutive d'une contrefaçon ou d'une violation des droits d'un tiers. Le client déclare qu'il dispose notamment des droits et licences de l'ensemble des logiciels qui seront utilisés pour la réalisation de la prestation.

Tous les documents fournis dans le cadre de l'exécution de la prestation sont destinés à l'usage personnel du client. Celui-ci ne peut en aucun cas reproduire, représenter, modifier, transmettre, publier, adapter sur quelque support que ce soit par quelque moyen que ce soit, ou exploiter de quelque manière que ce soit, les documents remis par Conseil Informatique Nord Pévèle, en totalité ou partiellement, sans autorisation préalable écrite.

Toute reproduction des documents appartenant à Conseil Informatique Nord Pévèle est strictement interdite sans accord écrit préalable et engage la responsabilité du client.

## Article 18 – Annulation et rétractation

Le client a le droit de se rétracter selon le Code de la consommation.

Néanmoins, le client peut y renoncer par renonciation expresse, notamment pour les prestations de services débutant immédiatement après la signature du devis et pleinement exécutées avant la fin du délai de rétractation.

## Article 19 – Loi applicable

Le contrat et les présentes Conditions Générales de Vente sont soumis à la loi française et aux règles de compétences territoriales françaises.